

NON à la loi Blanquer **OUI À UNE** **AUTRE ÉCOLE**

TOUTES ET TOUS DANS LA RUE LE 30 MARS!

Les principales raisons :

Art. 1 **Devoir de réserve : volonté de museler les enseignants**

Sous couvert d'exemplarité, volonté de renforcer le devoir de réserve et d'interdire les expressions publiques « dénigrant l'institution scolaire ».

→ C'est une tentative d'intimidation des équipes enseignantes et une restriction de la liberté d'expression (ex. #PasDeVagues).

Art. 6 **Des usines à savoirs**

Création d'établissements des savoirs fondamentaux regroupant, à l'initiative des collectivités, un collège et plusieurs écoles.

→ C'est un changement profond de la structure administrative de l'école sans visée pédagogique ni consultation des équipes enseignantes.

→ Le principal du collège devient le supérieur hiérarchique des équipes avec un adjoint en charge du premier degré.

→ Qui assurera le travail de direction au quotidien ?

Art. 10 à 12 **Une formation initiale étriquée**

Statut d'AED pour les étudiants préparant le concours. Contre salaire, ils auront des tâches allant jusqu'à l'enseignement, devenant un vivier de remplacement à bas coût.

Les ESPÉ remplacées par les INSPÉ dont les directeurs seront nommés par le ministre et un référentiel de formation centré sur « les fondamentaux ».

→ C'est la partie émergée d'une vaste réforme qui ne répond pas à une formation ambitieuse.

Art. 2 à 4 **Maternelle : un cadeau au privé**

Instruction obligatoire à 3 ans alors que 97% sont déjà scolarisés.

→ Les collectivités seront obligées de participer aux dépenses des maternelles privées sous contrat dès 2019, autant d'argent pris sur le public qui assure, lui, mixité scolaire et sociale.

Art. 9 **Fin de l'évaluation indépendante**

Évaluation de la politique éducative confiée à un Conseil d'évaluation de l'école (CEE) dont 10 des 14 membres seront choisis par le ministre. Il remplace le CNESCO institution indépendante.

Mise en place d'auto-évaluation d'établissements et d'écoles.

→ Ce dispositif de contrôle entraînera un pilotage vertical qui renforcera la concurrence entre établissements et les pressions sur les enseignants.

Art. 1b **Aux armes... etc**

Drapeaux tricolore et européen, paroles de *La Marseillaise* obligatoires en classe.

→ C'est une mesure coûteuse et sans apport pour la citoyenneté qui montre une vision rétrograde de l'EMC et de l'école en général loin de répondre aux enjeux actuels.